

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

AMENDEMENT

N ° AS228

présenté par

M. Berta, Mme Benin, Mme de Vaucouleurs, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Elimas et
M. Mignola

ARTICLE 42

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.